

« Portable en pause » — la règle à la rentrée au lycée Rosa Luxemburg

À compter de la rentrée, l'usage du téléphone et des objets connectés (montre connectée, écouteurs...) est encadré dans tout le lycée par le dispositif « **Portable en pause** ». Ce dispositif a fait l'objet d'une consultation au lycée au printemps 2026 et d'un vote en CA en juin 2026.

Ce cadre vise à préserver la concentration, la qualité des échanges et un climat serein, conformément au règlement intérieur. En cas de non-respect, les règles du règlement intérieur s'appliquent (consultable en ligne sur l' ENT du lycée).

Ce dispositif aide chaque élève à mieux se concentrer et à profiter pleinement des temps scolaires. En cas de **besoin urgent**, vous pouvez toujours joindre votre enfant en passant par la **vie scolaire**, qui reste votre interlocutrice.

La règle est simple :

- **En classe** : tous les appareils éteints ou en mode avion, et rangés. Pas de recharge.
- **Espaces autorisés** (hall, cour, cafétéria, internat) : usage possible, dans le respect des autres. La recharge y est possible.
- **Autres espaces** (couloirs, coursive , CDI, self ...) : appareils en pause (mode avion ou silencieux, rangés). Pas de recharge.

Pour repérer facilement la règle propre à chaque lieu, une **signalétique** est affichée dans l'établissement : *Autorisé* (vert), *En pause* (rouge), *En Pause en classe* (rouge) (sauf usage pédagogique décidé par le professeur) .

Les 3 repères dans le lycée



Autorisé
hall, cour, cafétéria, internat



En pause
couloirs, coursives, CDI, self...



En classe
salles : tout éteint et rangé